

## **Économie collaborative: Agadir se dote d'un business center**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Administrateur

Publié le : 16-03-2016 22:53:32

**L'idée est de répondre aux besoins des personnes qui ne disposent pas d'espace de travail et qui ne peuvent ou ne désirent pas s'encombrer avec les charges nécessitées par la mise en place d'un espace de travail (location, équipement).**

La ville d'Agadir dispose désormais d'un espace dédié au coworking. Le business Center Agadir est le premier du genre. Ce projet vient combler un vide que connaît Agadir en matière d'espace de travail, de partage et de réseautage. S'inspirant du concept du coworking qui connaît une grande réussite dans les plus grandes villes du monde, les deux jeunes porteurs du projet misent sur plusieurs formules adaptées aux demandeurs de ce service.

Notons que cet espace peut également faire office de plate-forme de rencontre-débat et d'ateliers, formations. Le BCA a ainsi ouvert ses portes au cours du mois de mars avec deux rencontres-débats. Il est à rappeler que le principe même de la création du coworking repose sur la mise en place d'un espace de travail qui permet aux intéressés d'avoir un cadre de travail où ils peuvent profiter en même temps de la socialisation au lieu de travailler chez eux ou dans les cafés. L'idée étant de répondre aux besoins des personnes qui ne disposent pas d'espace de travail et qui ne peuvent ou ne désirent pas s'encombrer avec les charges nécessitées par la mise en place d'un espace de travail (location, équipement).

De ce fait, le BCA est une opportunité non seulement pour les locaux, mais aussi pour tous les nationaux ou étrangers qui viennent s'installer en ville le temps d'un séjour professionnel. Certes, l'idée et l'intention sont bonnes, mais ce projet aurait pu donner plus de fruits si le projet de loi régulant la domiciliation a été adopté. Les porteurs du BCA vont se contenter d'un panel de services en l'absence d'une loi dans le domaine. Notons que des centres de coworking existent bel et bien dans plusieurs villes du Maroc, notamment à Rabat, Casablanca et Marrakech.

La ville d'Agadir sera ainsi la seule à avoir un business center sans la possibilité de domiciliation. Ce qui enlève une grande marge de ses gains et le tronque même du principe de création des espaces de coworking. Il est à rappeler qu'un projet de loi attendait l'approbation législative pour combler le vide en la matière et ainsi fixer la période de domiciliation ainsi que les obligations du domicilié et du domiciliataire pour permettre au fisc de ne pas confondre les deux et d'avoir un certain contrôle sur les sociétés domiciliées.

ALM